

CHAPITRE 7 - Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

1. Quels sont les objectifs de l'école ? (p. 192 - 193)

Activité p. 192 : Un lieu d'instruction ou d'éducation ?

a. Le Code de l'éducation

Article L121-4. Les enseignements scolaires et universitaires ont pour objet de dispenser les connaissances de base et les éléments d'une culture générale incluant les données scientifiques et techniques, de préparer à une qualification et de concourir à son perfectionnement et à son adaptation au cours de la vie professionnelle.

Article L122-1-1. La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté [...].

Code de l'éducation, 2020.

Doc 1 p. 192 : Développer l'esprit critique

[...] Lorsque [...] l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay¹, relisait les instructions du 30 septembre 1938 [...] fixant les programmes de l'enseignement du second degré², il en résumait ainsi l'esprit : « Ces instructions reflètent à chaque page la tradition constante de notre culture, en particulier de notre culture secondaire : former le caractère par la discipline de l'esprit et le développement des vertus intellectuelles ; apprendre à bien conduire sa raison [...] à garder toujours éveillé l'esprit critique ; à démêler le vrai du faux ; à douter sainement ; à observer ; à comprendre autant qu'à connaître ; à librement épanouir sa personnalité³. »

Nous sommes ici au cœur de la tradition républicaine française, qui cherche à la fois à unir les citoyens autour des valeurs de 1789 et à favoriser l'autonomie intellectuelle et la liberté d'appréciation de chacun [...].

Jérôme Grondeux, « Peut-on enseigner l'esprit critique ? »,
Sciences humaines, n° 296, octobre 2017.

1. Ministre de l'Éducation nationale de 1933 à 1939.

2. Enseignement secondaire, qui suit l'enseignement primaire.

3. Jean Zay, Souvenirs et Solitude, Belin, 2010.

Doc 3 p. 193 : Favoriser l'égalité des chances de réussite scolaire

Article L111- 1. L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation [...] contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement.

Code de l'éducation, 2020.

3. L'école a-t-elle connu un processus de démocratisation ou de massification ? (p. 196 - 197)

Doc 1 p. 196 : Quel type de démocratisation ?

Tout au long du XX^e siècle, un des objectifs poursuivis par les réformateurs n'est pas seulement d'augmenter la durée des études obligatoires (13 ans en 1882, 14 ans en 1936, 16 ans en 1959), mais aussi de faire en sorte que le destin scolaire soit moins dépendant de l'origine sociale et davantage lié au « mérite individuel ». [...] Cette définition de la démocratisation dite « qualitative » implique l'affaiblissement du lien statistique entre origines sociales et destins scolaires.

[...] « On parle de la démocratisation de l'enseignement comme de celles de l'automobile, des vacances ou de la salle de bains » [Antoine Prost¹]. Prost précise ensuite que « la démocratisation [quantitative] ainsi entendue ne supprime pas les inégalités, elle les déplace seulement ». Cette définition est problématique.

Étymologiquement, un mouvement de démocratisation implique une égalisation des conditions. Or, la démocratisation quantitative définie par Prost désigne un élargissement de l'accès à l'école avec maintien des inégalités, voire une accentuation de celles-ci. Pour cette raison, le terme « massification » de l'enseignement est préférable. [...] Dans l'expression « démocratisation quantitative », on suggère un processus d'égalisation ; dans celle de « massification », on ne préjuge pas d'un tel processus. C'est tout différent.

Pierre Merle, La Démocratisation de l'enseignement, coll. « Repères »,

© Éditions La Découverte, 2017.

1. Historien français.

Doc 2 p. 197 : La création de zones d'éducation prioritaire¹

Une première façon de limiter les inégalités scolaires est de mettre en place une politique de compensation active auprès des élèves et des établissements les plus défavorisés. Il s'agit alors d'une politique d'éducation prioritaire qui consiste à donner plus de moyens – humains, matériels, pédagogiques, etc. – aux établissements qui concentrent le plus de difficultés.

En France, cette politique, mise en place en 1982, a pris la forme des zones d'éducation prioritaire (ZEP). Cette politique territorialisée part du constat que certains établissements scolaires concentrent les handicaps en scolarisant une part importante d'élèves de milieu défavorisé, voire très défavorisé, de migrants de première génération et d'élèves en retard et en difficulté scolaire. Cela implique un contexte de scolarisation plus difficile qui requiert plus de moyens pour compenser autant que possible cette situation et permettre de mieux réaliser une égalité des chances. Il faut noter que cette politique vise à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves sans pour autant s'appliquer à des individus en particulier.

Georges Felouzis, Les Inégalités scolaires, PUF, 2014.

1. Ces dispositifs ont évolué et ont plusieurs fois changé de nom. Depuis 2014, c'est l'acronyme « REP » (Réseaux d'éducation prioritaire) qui est utilisé.

4. Quel lien entre inégalités sociales et inégalités scolaires ?

(p. 198 - 199)

Doc 1 p. 198 : Culture « libre » et culture scolaire

Les étudiants les plus favorisés héritent des savoirs et un savoir-faire, des goûts et un « bon goût » dont la rentabilité scolaire, pour être indirecte n'en est pas moins certaine. La culture « libre » est très inégalement répartie entre les étudiants originaires de milieux différents, sans que l'inégalité des revenus puisse expliquer les écarts constatés. Le privilège culturel est manifeste lorsqu'il s'agit de la familiarité avec les œuvres que seule peut donner la fréquentation régulière du théâtre, du musée ou du concert (fréquentation qui n'est pas organisée par l'École, ou seulement de façon sporadique). [...] C'est peut-être dans les milieux les plus « cultivés » qu'il est le moins besoin de prêcher la dévotion à la culture ou de prendre en main, délibérément, l'initiation à la pratique culturelle. [...] Pour les individus originaires des couches les plus défavorisées, l'École reste la seule voie d'accès à la culture, et cela à tous les niveaux de l'enseignement ; partant, elle serait la voie royale à la démocratisation de la culture, si elle ne consacrait, en les ignorant, les inégalités initiales devant la culture et si elle n'allait souvent – en reprochant par exemple à un travail scolaire d'être trop « scolaire » – jusqu'à dévaloriser la culture qu'elle transmet au profit de la culture héritée qui ne porte pas la marque roturière de l'effort et a, de ce fait, toutes les apparences de la facilité et de la grâce.

Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers : les Étudiants et la Culture*, Éditions de Minuit, 1964–1985.

Doc 3 p. 199 : Différences ou inégalités ?

Toute répartition inégale d'un bien ne constitue pas nécessairement une inégalité à combattre. Il peut sembler légitime et souhaitable que le salaire des individus dépende de leurs compétences, de leurs talents, de leur capacité à produire de la richesse. Ce principe est fondateur de nos sociétés démocratiques [...]. Toutefois, le problème change de nature si l'inégale répartition ne concerne plus des individus mais des groupes d'individus. Si, à compétence égale, le salaire des femmes est plus faible que celui des hommes, on peut soupçonner une inégalité liée à la nature des rapports sociaux et non à l'utilité sociale du travail des femmes et des hommes. Si l'on se situe dans le domaine scolaire, le raisonnement est le même. Il n'y a rien de déraisonnable à l'idée qu'un élève soit meilleur qu'un autre, [...] et soit orienté dans les meilleures filières du baccalauréat et de l'enseignement supérieur. C'est inscrit dans la nature même de l'école. En revanche, si certaines voies du supérieur sont fermées aux élèves de milieux populaires alors même que les élèves socialement les plus favorisés y sont légion, il se pose un problème d'égalité d'accès aux filières d'élite.

Georges Felouzis, Barbara Fouquet-Chauprade, Samuel Charmillot, Luana Imperiale-Arfaine, « Inégalités scolaires et politiques d'éducation », contribution au rapport « Les inégalités scolaires d'origines sociale et ethnoculturelle », Cnesco, 2016.

5. Les stratégies familiales accentuent-elles les inégalités scolaires ? (p. 200 - 201)

Activité p. 201 : Une réussite scolaire inattendue

Il y a, dans le cas de Salima, toutes les raisons objectives de penser à un « échec » scolaire probable. En effet, son père, ouvrier électricien non qualifié, et sa mère, femme de ménage à temps partiel, ne sont pas allés à l'école. Sa mère est analphabète et son père lit un peu le français mais ne l'écrit quasiment pas. Et pourtant, Salima [...] est en « réussite » en CE2. Ce n'est pas dans les pratiques de lecture ou d'écritures domestiques des parents que l'on peut trouver une partie de l'explication de la bonne scolarité de Salima. Mis à part la feuille d'impôts [que son père] remplit et les papiers de l'école qu'il signe lui-même, c'est un cousin à lui qui lui fait la plupart de ses papiers. Il n'a pas de chéquier car il a peur de se tromper en le remplissant. Il ne fait pas non plus de pense-bêtes (« J'me rappelle bien que j'ai un rendez-vous quand même, ça, sans écrire, sans rien »). [...]

S'agissant de la scolarité [...], l'école apparaît comme une chose très importante à ses yeux. [...] Il pense, d'une part, qu'on a de moins en moins besoin de manœuvres et que l'école devient donc de plus en plus nécessaire et, d'autre part, que « c'est important d'apprendre ». [...]

Tous les soirs, [il] dit à ses enfants de faire leurs devoirs et regarde régulièrement leurs notes. [...] Lorsque Salima est en vacances d'été, son père veille aussi à lui acheter un cahier d'exercices. [...] Il accompagne souvent ses enfants à la bibliothèque municipale. [...] De plus, s'il n'écrit pas lui-même, il « oblige » ses enfants à faire des choses que lui ne fait pas en matière de pratiques d'écriture.

Il leur demande, par exemple, de tenir un agenda pour prévoir et pour se rappeler ce qu'ils ont fait. [...] Il les incite aussi à tenir un journal de vacances pour raconter ce qu'ils font.

Bernard Lahire, Tableaux de famille, Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires, coédition Gallimard-Le Seuil, coll. « Points Essais »
2016.

6. Comment la socialisation selon le genre engendre-t-elle des inégalités scolaires ? (p. 202 – 203)

Doc 1 p. 202 : Des comportements différenciés

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au collège, [les garçons] représentent 80 % des élèves sanctionnés tous motifs confondus, 92 % des élèves sanctionnés pour des actes relevant d'atteinte aux biens et aux personnes, ou encore 86 % des élèves des dispositifs Relais, qui accueillent les jeunes entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire.

Tous ces garçons ont-ils des problèmes, des troubles du comportement et/ou de l'apprentissage ? Eh bien non, loin s'en faut. Des travaux récents montrent que leurs transgressions et leurs difficultés scolaires sont, le plus souvent et quel que soit leur milieu social d'origine, des conduites liées à la construction même de leur identité masculine. [...]

Très jeunes et surtout pendant les années de collège, [...] les garçons se retrouvent, en effet, pris entre deux systèmes normatifs. Le premier, véhiculé par l'école, prône les valeurs de calme, de sagesse, de travail, d'obéissance, de discrétion, vertus traditionnellement associées à la féminité. Le second, relayé par la communauté des pairs et la société civile, valorise les comportements virils et encourage les garçons à tout le contraire : enfreindre les règles, se montrer insolents, jouer les fumistes, monopoliser l'attention, l'espace, faire usage de leur force physique, s'afficher comme sexuellement dominants. Le but est de se démarquer hiérarchiquement, et à n'importe quel prix, de tout ce qui est assimilé au « féminin » [...].

Sylvie Ayrat, Yves Raibaud, « En finir avec la fabrique des garçons »,

Libération, 2014.

Mobiliser les SES - GRAND ORAL p. 204 – 205 : L'uniforme à

l'école : pour ou contre ?

Doc 2 p. 204 : Des arguments en faveur de l'uniforme

Lutte pour la laïcité, retour à la tradition... Au-delà des postures qui entourent cette mesure [...], l'uniforme présente, pour ses promoteurs, de réels avantages. « Ce vêtement serait l'emblème de l'appartenance à un établissement, qui est la cellule de base de la communauté éducative, comme la famille est la cellule de base de la société », expliquait [...] Annie Genevard¹, dans une interview à L'Obs. Comme elle, des partisans de la tenue unique estiment qu'elle permettrait de créer du lien, entre les élèves d'une part, mais plus largement au sein de l'école. Il y aurait ainsi une certaine fierté à arborer l'écusson de son établissement, comme un signe de reconnaissance. « On ne pense pas que ça va résoudre les problèmes à l'école mais ça peut être intéressant pour le sentiment d'appartenance, pour montrer qu'on est dans un lieu à part, assure Jean-Rémi Girard, vice-président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). C'est symbolique, il n'y a pas besoin d'une tenue complète, ça pourrait simplement être une couleur », tempère-t-il immédiatement.

Charlotte Belaïch, « Uniforme à l'école : l'éternel retour »,

Libération, 2017.

1. Vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Doc 3 p. 205 : Des arguments contre l'uniforme

Mais quand certains voient dans l'uniforme un vecteur de cohésion – objectif difficilement discutable –, d'autres rappellent qu'au passage, la liberté individuelle en prendrait un coup. Et les mots, il faut l'avouer, leur donnent raison :

étymologiquement, « uniformisation » et « uniforme » ne sont-ils pas liés ? « Avoir le choix, c'est aussi important en termes de conception de la personnalité. L'uniforme nie les singularités. Il y a une logique politique de formatage. Un État qui commence à contraindre les corps, ce n'est jamais bon signe », affirme Christian Chevalier.

« L'école est déjà un lieu à part, protégé, et le monde est fait de diversité », poursuit le secrétaire général de l'Unsa, rappelant ainsi qu'à travers la tenue des écoliers, ce sont aussi deux visions de l'école qui s'affrontent : sanctuaire ou ouverte sur la société.

Charlotte Belaïch, « Uniforme à l'école : l'éternel retour »,

Libération, 2017.

L'ESSENTIEL p. 206 - 207 : Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

L'école est une institution qui a pour but de transmettre des savoirs et des compétences aux élèves afin qu'ils puissent se les approprier et prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Démocratisation ou massification de l'enseignement ?

L'école transmet des savoirs en dispensant des cours dans de nombreuses disciplines aux élèves. Parce qu'elle constitue un pilier de la République, l'école a aussi pour but de développer l'esprit critique des élèves afin qu'ils deviennent des citoyens autonomes. En tant qu'institution démocratique, elle vise et promeut le principe d'égalité des chances : chaque élève doit disposer des mêmes chances de réussir, quel que soit son milieu social d'origine.

Dans ce but de démocratisation, l'école connaît des mutations importantes à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. Le taux de scolarisation augmente de façon régulière. L'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans entre dans la loi en 1959 puis, en 1975 avec la loi Haby, les différentes filières destinées aux élèves du collège sont supprimées pour laisser place au collège unique. Les collégiens reçoivent tous le même enseignement général et peuvent ensuite s'orienter vers des filières professionnelles, technologiques ou générales du lycée.

En 1985 est fixé l'objectif de 80 % de bacheliers au sein d'une classe d'âge.

L'ouverture du secondaire et du supérieur à tous les milieux sociaux a permis de démocratiser l'école en ce sens qu'elle est devenue accessible à tous : chacun dispose alors des mêmes ressources pour réussir.

Pourtant, le système de sélection par filières reproduit en partie, plus tardivement qu'auparavant, les hiérarchies sociales. Si, effectivement, 80 % d'une classe d'âge obtient désormais le baccalauréat, la proportion d'enfants d'ouvriers est plus élevée parmi les bacheliers de la voie professionnelle que générale. Le terme se « massification » semble alors plus pertinent pour désigner l'augmentation des effectifs à l'école sans que cela ne s'accompagne d'une réduction significative des écarts de réussite scolaire entre les élèves issus de différents milieux sociaux.

La multiplicité des facteurs d'inégalités dans la réussite scolaire

Il existe un lien statistique entre l'origine sociale des élèves et leurs résultats scolaires. Le principe d'égalité des chances semble donc être malmené. Plusieurs analyses apportent un éclairage permettant de comprendre ce lien de causalité.

La familiarité que les familles dont le capital culturel est le plus élevé entretiennent avec les différents usages du langage, de la lecture, et plus généralement avec la culture (théâtre, arts, cinéma, littérature...), valorisée par l'institution scolaire, offre aux enfants des prérequis qui facilitent leur réussite scolaire, ce qui constitue un avantage par rapport aux enfants issus de milieux populaires.

Les inégalités scolaires s'analysent aussi à l'aune des choix opérés lors du processus d'orientation. En effet, les familles et les élèves effectuent un calcul rationnel qui consiste à comparer les coûts et les avantages d'une poursuite d'études. Plus le niveau social de la famille est élevé, plus le coût de poursuite d'études est faible par rapport aux avantages escomptés.

Les inégalités territoriales et les stratégies d'évitement de la carte scolaire par certaines familles participent enfin à réduire la mixité sociale dans certaines écoles,

ce qui a un impact sur l'accumulation des difficultés pour les élèves les plus défavorisés.

Les statistiques révèlent que les enfants d'ouvriers peuvent réussir scolairement, même si la probabilité est moins élevée que pour les enfants de cadres.

L'investissement des familles de milieux populaires dans le suivi de la scolarité des enfants est en effet un facteur de réussite.

La socialisation selon le genre transmet, plus ou moins consciemment, des manières de se comporter différentes aux garçons et aux filles. Pourtant, l'école attend des élèves un comportement scolaire, c'est-à-dire sérieux et obéissant. Les comportements dits « féminins » (patience, obéissance...) sont donc davantage en adéquation avec les normes scolaires que les comportements dits « masculins » (énergie, assurance...). Cela participe à expliquer les écarts de performance scolaire entre les filles et les garçons.

Pourtant, si les filles réussissent mieux que les garçons, elles sont aussi globalement plus enclines à sous-évaluer leurs compétences, tandis que les garçons affichent plus facilement de l'ambition. On retrouve alors une part plus importante de garçons dans les filières scientifiques et de filles dans les filières sociales et littéraires. Cela ne pourrait être qu'une différence si ces diplômes n'entraînaient pas des différences de rémunération sur le marché du travail.